

8- DÉPÔT ET ENTENTE DE PRÉLÈVEMENTS AUTORISÉS PAR CHÈQUE (PAC)**Dépôt initial (OBLIGATOIRE)**

Le dépôt initial doit être effectué par le Titulaire en tirant un chèque PERSONNALISÉ à son ordre de sa banque ou de son institution financière canadienne. En plus de constituer le dépôt initial et, sous réserve d'instructions contraires, ce chèque permettra de déterminer le compte bancaire du Titulaire vers lequel les retraits du Compte seront transférés et duquel les dépôts sur le Compte proviendront. **Le compte prendra effet à la date du premier dépôt.**

Entente de prélèvements autorisés par chèque (PAC)

Dans la présente entente de PAC, « je » se rapporte à chaque titulaire du compte, qui déclare ce qui suit en ce qui le concerne.

- J'autorise l'émetteur du Compte, l'Industrielle Alliance, Fiducie inc. ou le Mandataire, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (la « Compagnie ») et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que je peux autoriser en tout temps) à commencer à effectuer des déductions conformément à mes directives au titre des versements périodiques réguliers et des versements ponctuels occasionnels, le cas échéant, pour le paiement de toutes les primes, de tous les dépôts, de tous les versements et de tous les frais découlant du contrat mentionné aux présentes. Les versements réguliers seront prélevés du compte que j'ai indiqué, à la date et à la fréquence que j'ai choisies, tandis que les versements ponctuels occasionnels pourront être prélevés de mon compte à toute autre date.
- Je conviens que, aux fins de la présente entente de PAC, tous les PAC de mon compte seront traités comme des PAC personnels.
- **Je renonce au droit de recevoir un préavis m'informant d'une hausse ou d'une baisse du montant à être débité ou d'une modification de la date ou de la fréquence des versements.**
- Je reconnais que la Compagnie n'est pas tenue de me transmettre un avis écrit si un changement au montant du PAC est effectué à ma demande.
- Si un PAC est refusé pour quelque raison que ce soit, notamment pour provision insuffisante (« NSF »), opposition au paiement ou fermeture de compte, la Compagnie est autorisée à présenter le paiement de nouveau. **Les frais assumés par la Compagnie en raison d'un PAC refusé seront ajoutés au PAC suivant.**
- Je peux annuler ou modifier la présente entente de PAC en tout temps, sous réserve d'un avis écrit à la Compagnie de trente (30) jours. Pour obtenir un formulaire d'annulation ou d'autres renseignements sur mon droit d'annulation de l'entente de PAC, je devrai communiquer avec mon institution financière ou visiter le site www.cdnipay.ca concernant la Règle H1 – Débits préautorisés (DPA).
- Toute annulation de la présente entente de PAC n'aura aucun effet sur mon ou mes contrats d'assurance ou de services financiers du moment que le paiement est effectué d'une autre façon.
- **La Compagnie ne peut céder la présente entente de PAC sans m'avoir fourni, à tout moment avant le prochain PAC, un avis écrit de la cession.**
- J'ai certains droits de recours si des PAC ne sont pas conformes à la présente entente de PAC. Par exemple, j'ai le droit d'obtenir le remboursement des PAC qui ne sont pas autorisés aux termes de la présente entente de PAC ou ne sont pas conformes à celle-ci. Pour obtenir des renseignements supplémentaires relativement à mes droits de recours, je devrai communiquer avec mon institution financière ou visiter le site www.cdnipay.ca.

Renseignements généraux**Renseignements bancaires**

Nom du ou des titulaires du compte : _____

N° de compte N° de succursale N° de l'institution financière
(5 chiffres) (3 chiffres)

Les renseignements bancaires doivent être les mêmes que ceux du compte bancaire duquel provient le dépôt initial.

Entente de prélèvement : Variable

Catégorie de PAC : Personnel

Montant du dépôt initial lors de l'ouverture du Compte : _____ (Minimum 1 \$) (Joindre un chèque PERSONNALISÉ à l'ordre du Titulaire.)

Prélèvements préautorisés par chèque (PAC)

À compter du : (Si aucune date n'est indiquée ou si la date indiquée excède de 30 jours la date de signature de la présente entente PAC, le PAC débutera le jour et à la fréquence indiqués suivant la date de signature de la présente entente.)

- Fréquence : Mensuelle; date du chèque : _____ (du 1^{er} au 28)
 Hebdomadaire; jour : _____ (du lundi au vendredi)
 Toutes les deux semaines; jour : _____ (du lundi au vendredi)
 Bimensuelle (le 1^{er} et le 15 de chaque mois)

Montant du PAC : _____ \$ (minimum 25 \$ par fréquence)

Transfert électronique de fonds (TEF)

J'autorise l'Émetteur du Compte, l'Industrielle Alliance, Fiducie inc., ou le Mandataire, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., à transférer électroniquement les retraits demandés du Compte sur mon compte bancaire dont les coordonnées se trouvent sur le chèque servant au dépôt initial dans la présente Demande. L'Industrielle Alliance, Fiducie inc. et tout mandataire de cette dernière n'ont aucune responsabilité quant à ces transferts et peuvent en tout temps exiger l'endossement personnel d'un chèque.

Par les présentes, je confirme que les renseignements bancaires correspondent bien à mon compte bancaire et je déclare que les réponses et les explications fournies dans la Demande, dans tout formulaire y afférent ou au cours de toute entrevue téléphonique y afférente sont complètes et véridiques.

Signature (Pour un compte conjoint, tous les signataires requis doivent signer la présente entente de PAC.)

Date _____ X _____ Signature du titulaire du compte

Date _____ X _____ Signature du titulaire du compte (s'il y a lieu)

Coordonnées et information :

Québec : Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
Service à la clientèle
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Télécopieur : 418 684-5161
Courriel : clientele@inalco.com

Toronto : Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Service à la clientèle
522, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Téléphone : 416 585-8880
Télécopieur : 416 585-8810
Courriel : iat-indannuities@inalco.com